



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



26084122

Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division Charleroi

23 JUIN 2026

Le Greffier

N° d'entreprise : 0667 987 530

Nom

(en entier) : REALEASE CAPITAL BELGIUM

(en abrégé) :

Forme légale : Société à responsabilité limitée

Adresse complète du siège : Rue Antoine de Saint-Exupéry 14 - 6041 Charleroi

Objet de l'acte : Démission et nomination d'un administrateur

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale du 09/06/2026

L'actionnaire unique déclare avoir pris connaissance de la démission de KASPIA HOLDING (représentée légalement par Monsieur Cyril Marlaud) de ses fonctions d'administrateur avec effet au 13 mai 2026.

L'actionnaire unique remercie chaleureusement KASPIA HOLDING (représentée légalement par Monsieur Cyril Marlaud) pour l'exercice de son mandat et lui donne décharge pour l'exercice de ses fonctions lors de son mandat d'administrateur.

L'actionnaire unique nomme un nouvel administrateur, Monsieur Patrick Henrion, domicilié au 22 Rue Grand Rue à 78580 Maule – France pour une durée illimitée avec effet au 13 mai 2026. Ce mandat est à titre gratuit.

L'actionnaire unique déclare en outre constituer pour mandataire spécial de la société, la société RSM InterFiduciaire SRL, Lozenberg 18 à 1932 Sint-Stevens-Woluwe (RPM 0442.616.443) représentée par Monsieur Frédéric Francart, Associé, Expert-comptable ITAA ou par un autre associé, avec faculté de subdélégation, à l'effet d'effectuer, toutes démarches et formalités qui s'avèreraient nécessaires du chef des résolutions prises, auprès de toutes administrations privées ou publiques et notamment auprès de la Banque Carrefour des Entreprises et au Moniteur Belge.

Extrait certifié conforme.

RSM InterFiduciaire SCRL
représentée par
Frédéric Francart
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 01/07/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).